



SARL POZZO NUOVO

10 rue puits neuf – 26200 Montélimar – FRANCE

tél. : 04.75.53.23.95

www.pozzonuovo.fr

FICHE TECHNIQUE – GEL FIXATEUR

Fiche n° 27

Version 6

Mis à jour le 15/06/2015

APPELLATION

Nom commercial : Gel Fixateur POZZO NUOVO

COMPOSITION

Eau de chaux, cellulose, huile de lin, savon noir.

CARACTERISTIQUES

Ce produit est destiné à fixer par minéralisation les badigeons et enduits à la chaux dont la surface « poudre », on parle également de « farinage ». Il peut également être appliqué sur les badigeons et des enduits à la terre dans le même objectif.

Il ne change pas l'aspect du support, reste mat et microporeux : la perspiration du support est maintenue. Il ne contient pas de cire : il est donc possible de le recouvrir par un nouveau badigeon ou un nouvel enduit à la chaux.

Autres emploi possible du Gel Fixateur :

mélangé à 3% de pigments (maximum), il permet de rehausser la couleur d'un badigeon et de réaliser des patines.

Ce n'est pas un produit hydrofuge ; cependant il autorise le lavage « léger » des badigeons et des enduits à la chaux sans risque de détérioration et sans laisser de traces.

CONDITIONNEMENT

En boîte métallique de 1 litre, en seau métallique de 2,5 litres et 5 litres.

CONSEILS D'APPLICATION

Bien remuer le produit avant emploi, ne pas diluer. Ne pas appliquer en dessous de 10°C.

Sur fond sec, exempt de taches, appliquer en 1 ou 2 couches à l'aide d'un rouleau à poils courts.

Pour la réalisation d'une patine, mélangez au gel fixateur 3% de pigments maximum, préalablement mouillés, et appliquer à l'aide d'un rouleau à poils courts.

CONSOMMATION

Environ 10 à 12m² par litre suivant la porosité du support.

MANIPULATION / CONSERVATION / STOCKAGE

Pour une manipulation sans danger : éviter le contact avec les yeux.

Stockage : entreposer dans un endroit propre, sec et à l'abri du gel.

Conservation : 1 an dans son emballage d'origine.

PRECAUTION D'EMPLOI

Protection des mains : port de gants conformes à la réglementation en vigueur.

Protection des yeux : port de lunettes de sécurité conformes à la réglementation en vigueur.

Protection de la peau : port de vêtements adaptés recouvrant les parties du corps (chemises à manches longues et pantalons recouvrant les chaussures de sécurité étanches).



P102 : Tenir hors de portée des enfants

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305+P351+P331 : En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

P302+P352 : En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon

NETTOYAGE DES OUTILS / ELIMINATION DES DECHETS

Le nettoyage des outils se fait à l'eau. Le seau métallique peut être recyclé.

Il convient d'évacuer le produit mécaniquement. Néanmoins, il peut être évacué dans les égouts avec un excès d'eau.